



5 QUESTIONS À

VALÉRIE PÉCRESSÉ

Présidente de la Région Île-de-France, sur le déploiement des Bassins d'emploi franciliens.

“

Notre objectif : que chaque Francilien puisse habiter et travailler près de chez lui. Nous devons donner les clés à chacun pour se construire un quotidien apaisé dans notre région.

Afin de mieux faire se répondre l'offre et la demande en termes d'emploi et mettre en adéquation les besoins de formation de la population avec la réalité économique des territoires, la Région a créé au printemps dernier 11 bassins d'emplois franciliens, tandis que 14 autres sont créés dès janvier 2019. Interview avec la présidente de la Région Île-de-France Valérie Pécresse.

Pourquoi avoir créé ces bassins d'emplois ? Les dispositifs actuels n'étaient-ils pas suffisants ?

VALÉRIE PÉCRESSÉ : À mon arrivée à la présidence de la Région Île-de-France, j'ai découvert que, contrairement aux autres régions, nous n'avions pas de carte pertinente des bassins d'emplois, qui dise quels sont les besoins de recrutement des entreprises à proximité de l'endroit où vous habitez. On considérait encore qu'on peut vivre à Montreuil (Seine-Saint-Denis) et travailler dans le Vexin (Val-d'Oise). C'était franchement compliqué ! Notre objectif : que chaque Francilien puisse habiter et travailler près de chez lui. Nous devons donner les clés à chacun pour se construire un quotidien apaisé dans notre région. Nous avons donc créé vingt-cinq bassins

d'emploi et répertorié les dix métiers en tension sur ces bassins d'emplois afin de mieux orienter les formations financées par la Région. Vous le voyez : la notion de bassin d'emploi est essentielle, car c'est grâce à elle que nous pouvons rapprocher autant que possible l'offre et la demande d'emploi au plus près des territoires.

Concrètement, comment ce nouveau dispositif va-t-il fonctionner ? Comment la Région va-t-elle travailler avec les EPT concernés, notamment POLD ?

V.P. : La première étape était de faire travailler de manière conjointe l'ensemble des institutions en charge du développement économique et de l'emploi (Région, préfecture, Pôle emploi, EPCI/EPT, consulaires...). Elles le font déjà, mais l'idée était de mettre

“

En 2019, grâce au Pacte Régional d'investissement dans les compétences et à l'identification des métiers en tension sur chaque bassin d'emploi, nous pourrons financer jusqu'à 250 millions d'euros par an de formations sur les métiers en tension.

davantage en synergie le travail réalisé localement, autour des axes stratégiques définis au niveau du bassin d'emploi.

La seconde étape consistait à identifier concrètement le besoin en emploi des territoires et à y répondre au mieux. On sait en effet que de nombreux métiers en tension n'existaient pas il y a dix ans (conducteur de VTC, ingénieur dans le domaine des voitures autonomes, ingénieur cloud computing (le nuage), Data analyst)... Il est dès lors essentiel de bien comprendre le besoin de l'écosystème économique local et de bien connaître les demandes des entreprises, pour apporter des solutions pertinentes.

La troisième étape consiste à faire correspondre les bons profils de demandeurs d'emploi (qu'ils soient au chômage, en reconversion...) au besoin des entreprises.

Les 11 premiers bassins d'emplois franciliens ont été créés en mai dernier. Peut-on déjà tirer un bilan de leur travail ?

V.P. : On peut tirer plusieurs éléments de bilan du travail des 11 premiers bassins d'emploi. Déjà, une méthodologie dans l'action. Les 11 bassins lancés ont permis de faire émerger une feuille de route précise, structurée en actions concrètes en faveur de l'emploi, qui se déclinent au sein de groupes de travail très opérationnels afin de répondre vite et bien aux besoins des entreprises. Ensuite, on peut d'ores et déjà tirer de l'action des 11 premiers bassins des bonnes pratiques et des retours d'expérience positifs. Des expérimentations locales se font déjà jour, qui prouvent que ce sont les acteurs locaux qui connaissent le mieux les problématiques de l'emploi sur leur territoire, et donc que les bassins d'emploi sont l'échelle pertinente pour répondre aux besoins des Franciliens.

Quand les 14 autres bassins d'emplois franciliens identifiés seront-ils créés ?

V.P. : Ils vont être lancés dès janvier 2019. Les 14 élus et sous-préfets pilotes de leur bassin sont déjà identifiés et motivés pour animer cette démarche passionnante, dans un esprit de concertation et d'opérationnalité. En 2019, la totalité des 25 bassins seront donc déployés, avec pour mission de fédérer leur écosystème, de poser un diagnostic territorial et de d'apporter des réponses concrètes pour mettre autant que possible en adéquation l'offre et la demande d'emploi locale.



La Région a formé plus de 50 000 personnes en 2018.

C'est 10 000 de plus qu'en 2017 et en 2019,

ce sera plus encore.

Peut-on chiffrer les objectifs de ce dispositif en termes d'emplois et d'accès à la formation ?

V.P. : Je peux vous donner quelques chiffres très évocateurs qui guident la feuille de route des bassins d'emploi. En Île-de-France, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 672 910. Mais dans le même temps, des dizaines de milliers d'offres d'emploi ne sont pas pourvues ! Je ne peux pas accepter que l'on reste dans cette situation. L'objectif des bassins d'emploi que nous mettons en place est donc simple : réduire ces chiffres en mettant autant que possible en adéquation, par le biais de la formation et de la meilleure identification des besoins locaux de recrutement, l'offre et la demande d'emploi.

Autre chiffre-clé : à cette heure, la Région a formé plus de 50 000 personnes en 2018. C'est 10 000 de plus qu'en 2017 et

en 2019, ce sera plus encore. En 2019 en effet, à la fois grâce au Pacte Régional d'investissement dans les compétences et à l'identification des métiers en tension sur chaque bassin d'emploi, nous pourrons financer jusqu'à 250 millions d'euros par an de formations sur les métiers d'ores et déjà en tension, et ceux qui le seront demain. Je fais notamment allusion à l'intelligence artificielle, au numérique, au codage... et tant d'autres évolutions technologiques encore qui vont venir bouleverser nos offres de formation. C'est pourquoi nous faisons le choix fort d'ajuster à la fois le contenu des formations, mais aussi leur forme, en rendant les formations elles-mêmes plus innovantes (grâce à la réalité immersive par exemple). C'est là encore une plus-value des bassins d'emploi : être proche du terrain, pour identifier les secteurs économiques dans lesquels il faut s'investir, pour définir des formations adaptées au monde économique d'aujourd'hui et de demain.

L'EMPLOI EN CHIFFRES

525 800 emplois salariés sur le territoire POLD, soit 10 % de l'effectif régional.

180 000 emplois salariés sur Paris La Défense.

68 % de salariés travaillent dans des établissements de plus de 100 salariés.

8 000 entreprises sont créées chaque année sur le territoire (moyenne 2010-2015).

50 000 Franciliens ont été formés par la Région en 2018.

250 millions d'euros par an, c'est le financement apporté par la Région dès 2019 pour la formation sur les métiers en tension.